

**CONSEIL COMMUNAL**

Séance du 18 février 2025

Présents :

Monsieur Cédric RASMONT, Président;
Monsieur Hadrien POLAIN, Bourgmestre;
Monsieur Rudy ZANOLA, Madame Corinne CUBI, Monsieur Michaël GUYOT, Madame Valérie MATHIEU, Madame Patricia BOUILLON, échevins;
Madame Aurore DUCHENE, Présidente du CPAS;
Madame Virginie GONZALEZ MOYANO, Monsieur Philippe BIKÉ, Monsieur Guglielmo PASTORELLI, Monsieur Thierry LALLART, Monsieur Giuliano ENA, Madame Marine BAUDUIN, Madame Angelina PIAZZA, Monsieur Thomas DE RUBEIS, Monsieur Christian SOLVEL, Madame Davina CALDANA, Monsieur Alessandro MOSCARIELLO, Madame Kenza HASSAINI, Monsieur Pol GUERLEMENT, Madame Adeline LAUTHE, Monsieur Eric CHIF, Conseillers;
Madame Florence DOZIER, Directrice Générale;

OBJET : Notification des déclarations individuelles facultatives d'apparementement ou de regroupement.

Le Conseil Communal,

- Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation et notamment les articles L1234-2, § 1, et L1523-15 § 3 du CDLD qui prévoit que « les administrateurs représentants les communes sont désignés respectivement à la proportionnelle de l'ensemble des conseils communaux des communes associées » ;
- Vu le décret du 29 mars 2018 modifiant le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation en vue de renforcer la gouvernance et la transparence dans l'exécution des mandats publics au sein des structures locales et supra-locales et de leurs filiales ;
- Considérant que, dans le but de définir la composition des différents organes, notamment des intercommunales, auxquelles la commune est associée, il convient de transmettre la composition de chaque groupe politique ;
- Considérant que :
 - Déclarent être apparementés au parti "Les Engagés": MM. BOUILLON Patricia, CALDANA Davina, CUBI Corinne, DE RUBEIS Thomas, MATHIEU Valérie, PIAZZA Angelina, POLAIN Hadrien, RASMONT Cédric, SOLVEL Christian.
 - Déclarent être apparementés au parti "PS": MM. BAUDUIN Marine, ENA Giuliano, GONZALEZ MOYANO Virginie, GUERLEMENT Pol, HASSAINI Kenza, LALLART Thierry, MOSCARIELLO Alessandro.
 - Déclarent être apparementés au parti "MR": MM. BIKE Philippe, CHIF Eric, LAUTHE Adeline, PASTORELLI G.
 - Déclare être apparementée au partie "Ecolo": M. DUCHENE Aurore,
 - Déclarent n'être apparementés à aucun parti: MM. GUYOT Michael, ZANOLA Rudy.

Article 1er: Prend acte des apparementements des conseillers communaux:

- Déclarent être apparementés au parti "Les Engagés": MM. BOUILLON Patricia, CALDANA Davina, CUBI Corinne, DE RUBEIS Thomas, MATHIEU Valérie, PIAZZA Angelina, POLAIN Hadrien, RASMONT Cédric, SOLVEL Christian.
- Déclarent être apparementés au parti "PS": MM. BAUDUIN Marine, ENA Giuliano, GONZALEZ MOYANO Virginie, GUERLEMENT Pol, HASSAINI Kenza, LALLART Thierry, MOSCARIELLO Alessandro.
- Déclarent être apparementés au parti "MR": MM. BIKE Philippe, CHIF Eric, LAUTHE Adeline, PASTORELLI G.
- Déclare être apparementée au partie "Ecolo": M. DUCHENE Aurore,
- Déclarent n'être apparementés à aucun parti: MM. GUYOT Michael, ZANOLA Rudy.

Article 2: Donne instruction au collège communal de communiquer les apparementements des conseillers communaux pour le 1er mars au plus tard.

Article 3: Demande au collège de procéder à la publication des apparentements sur le site internet de la commune conformément aux prescriptions du CDLD.

En séance, le 18 février 2025,

La Directrice Générale
S) Florence DOZIER
La Directrice Générale

Florence DOZIER



Par le Conseil Communal,

Pour extrait conforme :



Le Bourgmestre
S) Hadrien POLAIN
Le Bourgmestre

Hadrien POLAIN

